

## CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2013

Le Conseil Municipal de Saint Laurent la Gâtine, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le vendredi 8 février deux mille treize à vingt heures trente sous la présidence de Patrick LENFANT, Maire.

**PARTICIPANTS :** Patrick LENFANT, Michèle VIEL, Alain WIRTH ,  
Brigitte PERDEREAU, Régis HERVE,  
Jean Claude PONCE, Jocelyne FOURMENTEZ

**ABSENTS (excusés):** Isabelle PELLEGRINELLI (pouvoir à Brigitte PERDEREAU)  
Martine OLIVIER (pouvoir à Patrick LENFANT)

Régis HERVE est élu secrétaire de séance

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 18 janvier 2013 est approuvé à l'unanimité.

### 1. TRAVAUX

#### 1.1 Appartements mairie

Les travaux de poursuivent correctement.

Des suppléments s'avèrent cependant nécessaires ; Ils feront en outre l'objet d'une subvention par la Région.

##### - **Renforcement de structure**

L'entreprise DIAS nous présente un devis pour des travaux supplémentaires pour:  
Renforcement des structures du mur refend du 1er étage suivant étude BET, mise en œuvre de poteaux métalliques HEA et poutres UPE compris toutes sujétions de pose.

Montant: 4.093,00 € HT soit 4.895,23 € TTC

Après délibération, le conseil:

- accepte le devis
- autorise le Maire à signer l'avenant

##### - **Suppléments du lot électrique**

L'entreprise ELECT-PLAQUES nous présente un devis pour des travaux supplémentaires pour:

- Déplacement câbles électriques sur comble de classe
- Blocs de secours en cage d'escalier
- Réfecteur de l'éclairage de la cage d'escalier
- Fourniture et pose d'un interphone avec platine à la rue et combinés dans les 2 logements

Montant: 1.668,02 € HT soit 1 994,95 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil:

- accepte le devis
- autorise le Maire à signer l'avenant

### **1.2 Assainissement (avancement du projet)**

- L'étude de la partie communale est désormais finalisée par le bureau d'études GINGER.
- Une étude est en cours pour la localisation du bassin tampon entre Croisilles et Boissy
- Les procédures d'appel d'offres font l'objet d'un contrôle de légalité par la Préfecture.
- Sur le plan financier, nous sommes dans l'attente de la mise à jour financière de l'Agence de l'Eau, qui elle-même attend le retour du Syndicat **SIEA** pour la liaison avec la station d'épuration.
- Au niveau privatif : La gestion sera menée par la commune qui répercutera le coût des travaux après déduction de la subvention correspondante aux particuliers selon des modalités encore à définir.  
On notera que chaque foyer fera l'objet d'un devis individualisé

### **1.3 Construction d'une nouvelle classe**

- Le Groupement Pédagogique a retenu l'architecte et lancé une recherche de financement complémentaire (env. 70.000 €) à ses fonds propres.
- Un projet architectural est en cours ; il devra prochainement être présenté à la Commission bâtiments communaux pour formuler ses recommandations au Conseil, avant acceptation définitive du projet.
- Le cadre juridique du projet (bail, mise à disposition,...) reste à définir.

## **2. FISCALITE**

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide d'instituer un abattement fiscal de 10% sur la valeur locative des habitations soumises à la taxe d'habitation, en faveur des personnes handicapées ou invalides, prévu par l'article 1411 II 3 bis du CGI, pour l'année 2014.

Vote à l'unanimité

## **3. GESTION**

- Mutuelle des personnels communaux :
- Pour uniformiser la participation de la commune aux mutuelles du personnel communale, Monsieur le Maire présentera au Centre de Gestion les critères de calcul de cette participation, sur la base d'un montant fixe au prorata des heures hebdomadaires de base de chaque personne.

Vote à l'unanimité

#### 4. SYNDICATS INTERCOMMUNAUX, COMMISSIONS, PARTENAIRES

- **CC4V : rythmes scolaires**

La CC4V étant chargée de la cohérence territoriale vis-à-vis de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, le Conseil Municipal doit formuler un avis sur les points suivants faisant alors l'objet d'une demande de dérogation :

- Le Conseil se prononce à l'unanimité pour une demande de dérogation concernant la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée scolaire 2014, en raison des difficultés de constitution d'un projet à court terme. Il est nécessaire d'élaborer un projet éducatif territorial en relation avec les conseils d'écoles et les enseignants. Compte tenu des moyens humains limités de la commune, ceci ne peut être mené convenablement pour le 31 mars
- Le Conseil se prononce à l'unanimité pour une demande de dérogation quant au choix de la ½ journée supplémentaire d'enseignement, à savoir en faveur du samedi matin. Cette demande est motivée par la volonté de limiter au maximum les coûts de cette réforme dans une période de crise économique et surtout de limiter la dégradation du bien être des enfants.

Le Conseil considère en effet que cette réforme ne va pas dans le sens du bien être des enfants, compte tenu de l'organisation scolaire dans nos campagnes, avec des transports multiples. Il considère également que la collectivité n'a pas les moyens de ces modifications (coûts de transport supplémentaires, de cantine, d'animation et de locaux)

Un Conseil d'Ecole est prévu le 26 mars pour faire le point au niveau du Groupement Pédagogique

- **Gendarmerie**

La Brigade de Gendarmerie de Nogent le Roi a présenté le 5 février dernier son bilan pour 2012: il en ressort que la criminalité locale est en diminution, à l'inverse des cantons voisins. La première préoccupation demeure l'ampleur des circuits de drogue.

#### 5. QUESTIONS DIVERSES

- La prochaine réunion du Conseil est prévue le 8 mars 2013.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est close à 22h30.

Fait et délibéré les jours, mois et an comme indiqué précédemment.